

actualité **environnement**

Par souci de l'environnement et pour faire des économies d'énergie, **de plus en plus de particuliers choisissent la paille pour construire leur maison.** Les performances sont telles que les collectivités locales leur emboîtent le pas.

La paille, matériau d'avenir

PAR XAVIER RENARD

DANS UN QUARTIER tranquille de la petite ville de Montargis, les riverains ignorent souvent qu'une pépite architecturale a été construite ici, en 1920, par Émile Feuillet, un ingénieur visionnaire, à qui l'on doit aussi une toute autre invention : le fusil à grenaille. Il ne faut pourtant pas s'attendre à tomber en pâmoison devant le 69 bis rue des Déportés de cette commune du Loiret. À première vue, cette maison bourgeoise, au charme désuet, sur laquelle fleurit une vigne vierge galopante, ne présente aucun signe extérieur d'originalité. C'est pourtant la plus vieille construction en paille actuellement répertoriée en Europe et dans le monde ! « On vient d'en retrouver deux autres en France, dont une à Tourcoing, dans le Nord, mais la maison d'Émile Feuillet est pour le moment la plus ancienne bâtisse reprenant la technique de l'ossature bois et de l'isolation en paille », avance Coralie Garcia, ingénieur de formation, présidente du CNCP (Centre national de la construction paille)*, qui a construit sa première maison dans ce matériau à l'âge de 19 ans. Aux États-Unis, des maisons plus anciennes, en paille porteuse, l'autre technique jadis employée pour la construction, seraient toujours sur pied. « En Suisse, il existe même

un immeuble de quatre niveaux construit avec de grosses bottes de paille », poursuit Coralie Garcia, qui se bat pour donner de la visibilité à cette filière encore peu connue. L'an dernier, elle a ainsi acquis la maison d'Émile Feuillet, avec l'aide de nombreuses personnes croyant dur comme fer à son projet, au point d'y investir quelque 240 000 €. Le nouveau bâtiment, prochain siège social du CNCP, abritera bientôt un centre de formation et d'information, un laboratoire testant les innovations, ainsi qu'un gîte écologique. Le tout consacré à la promotion de la construction paille et à la recherche dans ce secteur.

Un matériau très dense, qui résiste très bien au feu À l'origine de cette initiative, on trouve aussi le Réseau français de la construction en paille (RFCP), coprésidé par Coralie Garcia et Manas Melliwa, entrepreneur en Haute-Garonne. Créée en 2005 (huit ans avant le CNCP) par une poignée d'individus déterminés, cette association, qui s'appuie sur un noyau de cinq cents adhérents, dont trois cents entreprises, milite pour l'amélioration concrète des performances énergétiques et du confort de l'habitat. Comme d'autres matériaux « biosourcés », issus des filières végétales, animales ou recyclées – chanvre, fibre de bois, ouate de cellulose, textiles recyclés ou laine de mouton –, la paille apparaît comme une alliée importante



1) Maison en bottes de paille. 2) Saint-Dié (Vosges), mai 2013. Chantier de la résidence HLM Jules-Ferry, où 26 logements collectifs en bois et paille de la société Le Toit vosgien bénéficient du label Passivhaus, « maison passive ». 3) La maison d'Émile Feuillet, construite en 1920 à Montargis (Loiret).

pour réussir la transition énergétique. Et même si l'image colportée par l'histoire des *Trois petits cochons* lui colle toujours à la peau ! « Je n'en peux plus de tous ces préjugés sur la paille, qui vont de la mauvaise résistance au feu aux dégâts possibles causés par les rongeurs », soupire Coralie Garcia. Des tests, réalisés par des bureaux d'étude indépendants, démontrent en effet ces clichés. Ils révèlent que les

ballots de paille ont une forte propension à résister au feu grâce à leur densité. « Les résultats sont même plus satisfaisants qu'avec certains matériaux classiques », se félicite Manas Melliwa. Les militants de cette construction, que l'on appelle aussi les « pailleux », se battaient depuis des années pour obtenir du ministère de l'Écologie et du Logement le label « matériaux biosourcés ». En avril 2012, le décret de l'Agence

qualité construction (AQC) et du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) leur a enfin donné cette reconnaissance. « Avec cette certification, la France est désormais le pays le plus avancé pour la construction paille, devant l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Suisse et l'Espagne », se félicite Manas Melliwa. Depuis, le nombre de chantiers a littéralement explosé. Alors que, selon le RFCP, 700 nouvelles maisons en paille

ont été recensées en 2010, le nombre de constructions atteint 3500 cette année ! En outre, de plus en plus de bâtiments publics sont ainsi construits en France : trois écoles de 4000 à 6000 m² en Île-de-France, dont une à Issy-les-Moulineaux, une mairie en Rhône-Alpes, des salles de spectacle, comme la Friche de la belle de mai, à Marseille, un gymnase à Lyon, la salle pédagogique de l'aérodrome de Fay, dans l'Indre, une résidence HLM à Saint-Dié, dans les Vosges, ou le nouveau siège d'Ecocert, organisme de contrôle de l'agriculture biologique, près de Toulouse.

Un surcoût compensé par les économies d'énergie réalisées Opportunément, de grands groupes (Vinci, Bouygues) songent sérieusement à se lancer dans l'aventure de ces maisons écologiques, malgré leur coût légèrement plus élevé que celui des maisons classiques. « Mais attention, les prix vont baisser grâce aux progrès à venir sur la façon de construire », promet Coralie Garcia. De plus, comme la paille est un excellent isolant, les économies d'énergie compensent en grande partie ce surcoût. Enfin, beaucoup de projets se réalisent en autoconstruction, ce qui réduit sensiblement la facture : « Nous n'allons pas militer pour que ces chantiers collectifs en autoconstruction s'arrêtent, bien au contraire, poursuit Coralie Garcia. En revanche, nous incitons tous ceux qui y participent à se faire conseiller par des professionnels. » Des accompagnateurs ont d'ailleurs été formés à cet effet. Manas Melliwa estime qu'au cours des dix prochaines années, il sera possible de construire 50 000 à 100 000 maisons, principalement dans les régions céréalières (Centre, Midi-Pyrénées, Nord, Bretagne). En effet, la production française de blé, orge et seigle, peut largement combler les besoins dans la construction. Selon le RFCP, seuls 10 % des réserves nationales en paille de blé suffiraient à la construction de 300 000 à 400 000 logements par an. Une belle promesse pour le bâtiment et l'environnement !
* Tél. : 09 74 74 82 30 / 02 36 56 75 67.
www.compailleurs.eu